

La bataille acharnée du comité de défense de la maternité de Die a payée: l'autorisation est prolongée d'un an! c'est l'argument de la proximité nécessaire (éloignement des autres maternités alentour) qui l'a emporté. Un exemple à suivre pour toutes les autres maternités dans la même situation. Certes une prolongation de 5 ans aurait permis d'attirer plus facilement des professionnels de santé, mais ne boudons pas cette victoire! Bravo à tous celles et ceux qui ont bataillé pour convaincre et rassembler autour de cette nécessaire maternité de proximité.